



100, rue Duquet, bureau F-202
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6
450-971-7882
450-971-7893
seeclg@clg.qc.ca
<http://seeclg.org>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

ACTION «CORRECTION PUBLIQUE» – SORTIR LES TÂCHES ENSEIGNANTES DE L'OMBRE!

Sainte-Thérèse, le 29 mai 2015 – Les enseignantes et les enseignants du Collège Lionel-Groulx tiendront une action «Correction publique» le mercredi 3 juin de 9 h 30 à 11 h devant le collège, le long de la rue St-Louis, afin de dénoncer les offres patronales dans le cadre de la négociation de leur convention collective. Ces offres, qui consistent en fait davantage en des demandes, viendront alourdir encore plus leur tâche, dans un contexte de compressions de plus en plus lourd.

Après plus de 25 rencontres, la négociation stagne à nouveau. En effet, après avoir daigné préciser un peu ses demandes, la partie patronale refuse de discuter de solutions communes aux problématiques soulevées. Par contre, une chose se clarifie de plus en plus : les «non-offres» patronales entraîneraient une précarisation accrue du métier d'enseignant au collégial alors que déjà 40% des professeurs de cégep sont à statut précaire. Qui plus est, les demandes patronales entraîneraient un décloisonnement du cadre horaire des enseignants, qui pourraient avoir à travailler le soir voire même la fin de semaine. Pourtant, la tâche déborde déjà du cadre horaire «officiel». «En plus des prestations d'enseignement, les professeurs doivent préparer les cours, corriger, encadrer les étudiants en rencontres individuelles, répondre à de multiples courriels, participer à des réunions de toutes sortes, accomplir des tâches administratives, etc. Ce sont ces tâches «invisibles» que les enseignantes et les enseignants du Collège Lionel-Groulx désirent mettre au jour lors de leur action «Correction publique» du 3 juin», souligne Michel Milot, président du Syndicat des enseignantes et des enseignants.

Par ailleurs, on sent bien, dans cette négociation, l'intention du gouvernement libéral d'imposer un contrôle accru, niant ainsi l'expertise des professeurs et leur autonomie professionnelle qui vont pourtant de pair avec leur formation et avec le niveau de l'enseignement supérieur. Tout cela sans parler des piétres offres salariales (3% sur 5 ans) et des attaques injustifiées au régime de retraite des enseignants (régime en très bonne santé financière).

Afin de bien marquer leur mécontentement, les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep sont invités à maintenir leur mobilisation dans toutes les régions du Québec d'ici la fin de l'année scolaire afin de rappeler que la lutte pour de meilleures conditions de travail est loin d'être terminée et qu'elle s'intensifiera dès le début de l'automne prochain.

Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx est affilié à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) qui regroupe quelque 33 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités.

- 30 -

Renseignements :

Michel Milot, président du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx
Cellulaire : 514-686-6404